

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE AUGUSTE FOURES –
AVIGNONET LAURAGAIS

Compte-rendu du 1^{er} conseil d'école

Séance du 8 novembre 2022

Présidente : Mme Moya, directrice de l'école

Secrétaires de séance : Mme Schuster, enseignante

Présents : Mme Bélard, Mme Noisier, Mme Antony, Mme Gallen, Mme Bernillon, enseignants

: Mme Malmaison, maire ; Mme Bonhoure, adjointe, Mme Cazes, chargée aux affaires scolaires ;
M. Maurel, référent sécurité ; M. Astric ; Mme Bonhoure, responsable cantine ; Mme Raposo,
Mme Tissandier, ATSEM

: M. Alconchel, Mme Blanc, Mme Lacheroy, Mme Savio Veyrier, Mme Waldman (PENCA)

: M. Dordain, M. Garrouste, M. Puginier LACLAL

Présent

Excusés : Mme Bonnouvriée, inspectrice de l'Éducation Nationale ; Mme Blanc, M. Razafindranaly,
enseignants

Début de séance : 18h00

L'ordre du jour :

1. Calendrier : dates des prochains conseils d'école
2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves
3. Vote du règlement intérieur de l'école
4. Projet d'école
5. Constat des effectifs de la rentrée 2022
6. Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.)
7. Organisation de l'activité « Natation »
8. Evaluations nationales de CP et CE1
9. Protocole sanitaire
10. Bilans des exercices de sécurité
 - a. Compte-rendu de l'exercice d'évacuation incendie
 - b. Compte-rendu de l'exercice du Plan Particulier de Mise en Sécurité (attentat-intrusion)
11. Cantine
12. Bus
13. Remplacement de l'atsem en cas d'absence
14. Informatique
15. Sorties et projets éducatifs
16. Budgets de l'école
 - a. Mairie
 - b. Coopérative scolaire
17. Travaux de l'école

1. Calendrier : dates des prochains conseils d'école

2^{ème} conseil d'école : mardi 28 mars 2023 à 18h00

3^{ème} conseil d'école : mardi 27 juin 2023 à 18h00

2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Nombre d'inscrits : 260

Nombre de votants : 154

Taux de participation : 59,23% (46,13% l'an dernier)

Les titulaires : Mme Waldman, Mme Blanc, Mme Savio Veyrier, Mme Quiot, Mme Braud, M. Alconchel, Mme Isaac, Mme Primi

Les suppléants : Mme Fauré, Mme Gracia, Mme Pujol, Mme Lacheroy, Mme Arqué, M. Ratabouil

3. Vote du règlement intérieur de l'école

Trois points ont été ajoutés par rapport au précédent :

- La démarche en cas d'inscription à l'école
- Le respect de la laïcité, l'interdiction du téléphone portable et le droit à l'image
- L'hygiène

Le règlement intérieur a été voté et adopté à l'unanimité.

Il sera affiché au tableau extérieur, mis sur le blog de l'école et distribué dans les cahiers de liaison pour signature. Ce règlement ne se substitue pas au règlement type départemental, qui est consultable au bureau de direction, mais vient le compléter.

4. Projet d'école

Le projet d'école s'articule autour de trois axes :

- Axe 1 : Continuité des enseignements (liaisons entre cycles, passerelle école-collège, outils communs)
- Axe 2 : Devenir élève (adopter un comportement adapté aux apprentissages)
- Axe 3 : Aller vers les autres et s'ouvrir au monde (développer des projets coopératifs, rendre les élèves écoresponsables).

5. Constat des effectifs de la rentrée 2022

Constat des effectifs à ce jour :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
	12	22	16	17	27	25	27	24	170
Maternelle : 50				Cycle 2 : 69			Cycle 3 : 51		

Répartition pédagogique :

- PS/MS (12 + 13) : 25 élèves
- MS/GS (9 + 16) : 25 élèves
- CP/CE1 a (9 + 13) : 22 élèves
- CP/CE1 b (8 + 14) : 22 élèves
- CE2 : 25 élèves
- CM1 : 17 élèves
- CM1/CM2 (10 + 6) : 16 élèves
- CM2 : 18 élèves

→ Risque de fermeture d'une classe pour la rentrée prochaine

6. Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.)

Ces activités sont de 3 sortes :

- aide aux élèves en difficulté : situations variées, manipulations, jeux...
- aide au travail personnel
- activités prévues par le projet d'école

Les A.P.C. ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 12h00 à 12h30. Elles sont facultatives et soumises à l'autorisation des parents. Mme Moya, directrice, est déchargée de la totalité des heures des APC. Les enseignants de l'école prennent en charge les élèves de sa classe.

La mairie et les parents demandent si de nombreux enfants sont en difficulté et comment sont organisées les APC. Les élèves qui en bénéficient ont le plus souvent des difficultés ponctuelles et peuvent suivre l'APC pour des projets.

7. Organisation de l'activité « Natation »

L'activité aquatique est un enseignement obligatoire. Elle a lieu à la piscine de Villefranche Lauragais. Les séances se déroulent les lundis de 10h à 11h (entrée et sortie du bassin). Le départ de l'école se fait à 9h30 avec un retour prévu vers 11h45.

Quatre cycles sont réalisés :

- du 12 septembre au 14 novembre : classes de CM1/CM2 et CM2
- du 21 novembre au 6 février : classes de CE2 et CM1
- du 13 février au 27 mars : classes de CP/CE1
- du 3 avril au 5 juin : maternelle
- du 12 au 19 juin : classes de CP/CE1

L'équipe enseignante remercie la mairie, qui finance cette activité dans son intégralité (location du bassin et transport).

8. Evaluations nationales de CP et CE1

Comme expliqué aux parents concernés en réunion de rentrée, tous les élèves de CP et de CE1 ont passé les évaluations nationales entre le 12 et le 23 septembre 2022.

Les réponses des élèves ont été saisies sur une application. Un retour a été fait aux parents concernés.

9. Protocole sanitaire

Depuis la rentrée, le protocole sanitaire est au niveau SOCLE. L'école s'appuie sur les recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention :

- Pas de restriction pour les activités physiques et sportives
- Pas de limitation de brassage
- Port du masque non obligatoire
- Respect des gestes barrières recommandé

Lorsqu'une personne est positive, l'isolement est de 7 jours. Il peut prendre fin au 5^{ème} jour si le test antigénique est négatif. L'ensemble des élèves, et leur famille, de la classe concernée sont prévenus. Cette information mentionnant le nom de l'école vaut attestation pour délivrance gratuite d'un autotest en pharmacie. Les personnes « cas contacts » sont invitées à réaliser un test de dépistage deux jours après le dernier contact avec la personne positive.

10. Bilans des exercices de sécurité

a. Compte-rendu de l'exercice d'évacuation incendie

Des exercices pratiques d'évacuation ont lieu plusieurs fois dans l'année. Ces exercices ont pour objectif d'entraîner les élèves et le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie.

Un premier exercice a eu lieu le vendredi 16 septembre 2022 en présence de l'employé municipal, référent sécurité.

L'exercice s'est bien déroulé : les élèves sont restés calmes et ont évacué en moins de 2 minutes. Les consignes ont été respectées. Cependant, le personnel de la cantine et du CLAE n'ont pas évacué. Il est primordial que toutes les personnes (enfants et adultes) présentes au moment de l'exercice évacuent.

Le compte-rendu a été envoyé à l'Inspectrice de l'Education Nationale ainsi qu'à la mairie.

b. Compte-rendu de l'exercice du Plan Particulier de Mise en Sécurité (attentat-intrusion)

Des exercices pratiques de confinement ont lieu plusieurs fois dans l'année. Ces exercices ont pour objectif d'entraîner les élèves et le personnel sur la conduite à tenir en cas de dangers extérieurs (risques majeurs ou attentat-intrusion).

Le premier exercice « Attentat-intrusion » a eu lieu le vendredi 30 septembre 2022 en présence de deux représentants de parent d'élèves et de l'employé municipal chargé de la sécurité.

Le scénario choisi était une intrusion dans l'école par la cantine. Des classes se sont confinées tandis qu'une autre a dû évacuer, selon le protocole.

L'alerte n'a pas pu être déclenchée comme souhaité, à la cantine car le boîtier ne fonctionnait pas. La classe 7 a donc essayé de déclencher le dispositif mais le boîtier ne fonctionnait plus également. L'alerte a ainsi été donnée par la classe 8.

Pour la classe 9, le boîtier a bien sonné, mais aucun voyant ne s'est allumé : il est ainsi impossible de savoir de quelle zone provient la menace et donc quel protocole utiliser (se confiner ou évacuer).

Que ce soit lors de l'évacuation ou du confinement, l'exercice s'est ensuite bien déroulé. Il n'y a pas eu de moment de panique.

Le compte-rendu a été envoyé à l'Inspectrice de l'Education Nationale ainsi qu'à la mairie.

Question à la mairie :

Est-il possible de faire appel à la société afin d'arranger les boîtiers qui dysfonctionnent ?

→ Oui, des devis sont en cours. A noter après l'exercice que le système n'est pas très réactif.

11. Cantine

Les PENCA, LACLAL, la mairie ainsi que l'école ont été destinataires d'un mail d'une famille pour un incident survenu le vendredi 30 septembre. Deux points ont été remontés : celui des punitions où un enfant serait debout au milieu de la salle, et le fait que les animateurs ne soient pas présents dans la cantine pour accompagner les enfants.

→ Georges Astric a pu rencontrer les adultes en cause, les choses se sont réglées. Beaucoup de « on dit ». Les privations de dessert n'existent pas.

Différents personnels peuvent intervenir à la cantine. Un avenant à la convention sera rédigé en partenariat entre toutes les identités pour clarifier les règles et le rôle de chacun.

Questions PENCA :

Est-il possible de créer un règlement intérieur à la cantine en collaboration avec toute les entités (laclal, cantine et penca) ?

→ Il est en cours d'élaboration. Les règles école, cantine et clae seront les mêmes. Le point des PAI est à réfléchir.

Les menus ne sont pas à jour. Les parents pourraient-ils les avoir en temps réel ?

→ Application Panneau Pocket mise en place par la Mairie, les menus sont dessus.

Cette application pourra informer sur différents domaines.

Tout le monde peut télécharger l'application : habitants d'Avignonnet ou autre.

Des flyers seront transmis dans les cahiers de liaison.

Le paiement en ligne est-il prévu ?

→ Pour le moment non, le Trésor Public demande cette mise en place aussi. La Mairie se rapprochera du Trésor Public pour essayer de le mettre en place.

12. Bus

En début d'année scolaire, il a été question que Marie Raposo et Sandrine Tissandier s'occupent du transport scolaire le matin et ne fassent plus la garderie au retour des vacances d'octobre.

Question à la mairie :

Qu'en sera-t-il ?

→ Cette solution n'est finalement pas retenue.

13. Remplacement de l'ATSEM en cas d'absence

En juin dernier, la mairie a décidé le fonctionnement suivant pour le remplacement d'une atsem en cas d'absence :

- Jours 1 et 2 : l'atsem est seulement remplacée sur le temps de sieste
- Jour 3 : elle est remplacée tout au long de la journée

Le remplacement se fera si une personne est à ce moment-là disponible.

Depuis le début de l'année, l'atsem a été remplacée tout au long de la journée dès le premier jour d'absence. L'équipe enseignante remercie la mairie.

Question à la mairie :

Est-ce que ce système de remplacement est prolongé ou va-t-il y avoir des modifications (remplacement en totalité dès le premier jour) ?

→ Les atsem seront remplacées dès le premier jour, M. Astric doit établir une convention avec LACLAL. L'obligation de résultat ne peut pas être garantie mais tout sera fait pour. La Mairie paiera les animateurs. Georges Astric reprend ses fonctions de coordonnateurs entre le personnel Mairie, cantine, LACLAL.

14. Informatique

Au cours de la première période, un état des lieux a été fait avec la personne chargée de la maintenance informatique.

Concernant la classe numérique, celle-ci semble être obsolète dû à un système d'exploitation trop vieux. Dans l'école, toutes les classes n'ont pas accès à l'informatique. En effet, seules 4 classes disposent d'un ordinateur fixe et il est très difficile d'y travailler dessus avec des élèves. L'ordinateur portable de la direction est à ajouter à cet équipement informatique.

Question à la mairie :

Est-ce qu'il serait possible, pour les prochaines années, de prévoir un équipement informatique permettant de travailler avec les élèves ?

→ L'ancienne municipalité n'a pas profité des subventions existantes l'an dernier. C'est maintenant trop tard. La nouvelle municipalité va prévoir un budget sur plusieurs années.

L'école préfère l'achat d'ordinateurs et de vidéo projecteurs.

La Mairie va tenter de demander des subventions malgré tout.

L'école transmet des devis à la Mairie qui reviendra vers elle.

15. Sorties et projets éducatifs prévus

Ecole :

- Cross de l'école le 18 octobre
- Participation à « La Grande Lessive » le 20 octobre : ouvert aux parents, au personnel municipal, clae
- Photos individuelles le 18 novembre, les photos de classe se feront au printemps
- Médiathèque
- Spectacle de Noël, et sachets de confiseries pour Noël financés par la mairie
- Marché de Noël le 13 décembre avec tirage de la tombola organisée par les Penca
- Vente de crêpes, de gâteaux en février

- Elaboration de torchons en avril
- Fête du printemps en mai
- Journée festive pour les enfants en fin d'année

Les Penca demandent une kermesse avec les parents ou un moment festif à l'école en prolongement de la journée festive. Cette question sera rediscutée au prochain conseil d'école.

Classes de PS/MS et MS/GS :

- Animation autour des kaplas le 6 octobre

Classes de CP/CE1 :

- Animation autour des kaplas le 6 octobre
- Classe découverte « Equitation et nature » du 15 au 17 mai

Question PENCA :

Si un enfant ne souhaite pas partir, sera-t-il reçu dans une autre classe ou la famille devra le garder ?

→ Il sera reçu dans une classe

Question des parents :

La Mairie va-t-elle participer au financement de la classe de découverte ?

→ Ça doit être voté au Conseil Municipal mais la Mairie espère participer à hauteur de 5 euros par enfant.

- Visite de la caserne des pompiers

Classe de CE2 :

- Pas de sortie prévue pour l'instant mais des projets seront réalisés

Classes de CM1, CM1/CM2 et CM2 :

- Visite du musée et de la grotte du Mas d'Azil le 22 septembre
- Participation en période 3 au forum des droits des enfants
- Visite du parc éolien en octobre

Projet jardin/potager :

Il concerne les classes de maternelle, CP/CE1 a, et tous les CM1 et CM2

16. Budgets de l'école

a. Mairie

Lignes budgétaires de 2022 :

9 500 € pour les fournitures

Financement intégral de l'activité « Natation » (bassin + transport)

Financement du spectacle de Noël

Subvention de 3 000€ pour la coopérative scolaire

Solde à ce jour :

- Pour les fournitures, reste 2 300 € environ

b. Coopérative scolaire

Recettes :

- Appel aux dons : 995 €
- Subvention mairie : 3 000 €

Dépenses :

- Adhésion à l'OCCE : 421,86 €
 - Sortie au Mas d'Azil : 525,60 € (entrée + bus)
- Une participation de 2€ a été demandée à chaque famille.
- Animation autour des kaplas : 540 €

Solde à ce jour : environ 7 600 €

17. Travaux de l'école

En plus des travaux « habituels », l'éclairage des classes du bâtiment central a été changé et cela rend les classes plus lumineuses. Un ballon d'eau chaude a été ajouté dans la classe 8.

Les poissons vont revenir dans le bassin de l'entrée de l'école.

L'équipe enseignante souhaite remercier la mairie et plus particulièrement les employés communaux d'avoir réalisé les travaux.

Demande de Laclal d'utiliser le photocopieur de l'école.

→ La connexion de l'ordi de laclal au photocopieur de l'école a déjà été faite, si cela dysfonctionne il faut contacter le technicien photocopieur.

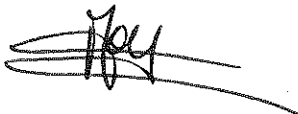
L'utilisation se fait déjà et l'équipe de l'école demande une participation de laclal à l'achat du papier ainsi que de favoriser les photocopies le soir après la classe.

Fin de séance : 20h

Signatures

Président de séance (Directrice) :

Mme Moya



Secrétaires de séance :

Mme Schuster

